

Conseiller Clientèle F/H

Gestionnaire des comptes et des contrats ainsi que l'accueil physique et téléphonique des clients particuliers et de professionnels en Intérim avant CDI

- **Formation :**
 - **Bac et /ou Niveau Bac Pro vente ou service.**
- **Expérience Obligatoire :**
 - **Service Client : 2 ans**
 - **Accueil téléphonique : 2 ans**
- **Salaire de 24 308.83 € à 25 234.56 € brut annuel**
- **Début du contrat : 01/09/2026**
- **Titulaire du permis VL obligatoire**
- **Poste en présentiel**
- **Temps plein**
- **Complément d'information :**
 - **Travail en amplitude de 8 h à 17 h du lundi au vendredi sur planning à horaires fixes (39h par semaine avec RTT)**

Postuler : RESSOURCES.HUMAINES@synelva.fr

Votre futur métier

Conseiller(e) Clientèle

Dans le cadre des règles de la politique commerciale et clientèle, le conseiller clientèle assure la gestion des comptes et des contrats ainsi que l'accueil physique et téléphonique des clients particuliers et de professionnels.

Votre rôle

Mes missions :

- Le conseiller clientèle contribue à l'amélioration de la satisfaction et la fidélisation des clients.
- Il/Elle détecte aussi les opportunités de placement des offres et services de SYNELVA Collectivités auprès de ces derniers.
- Il/Elle fait partie intégrante du processus de recouvrement et de gestion des comptes et contrats.
- Le conseiller clientèle doit aussi être en capacité de tenir la caisse pour le compte du Directeur Financier dans le respect des termes de la convention.
- Il/Elle contribue activement à la réalisation des objectifs collectifs fixés par la direction.

Votre profil

Vos compétences :

- Bonnes capacités d'analyse, d'écoute et de rédaction
- Connaissance et pratique des outils bureautiques
- Savoir s'adapter aux évolutions diverses liées au métier (nouveaux services, nouvel outil)
- Capacité à proposer/vendre des offres et services
- Goût pour le contact et la relation client
- Capacité à s'investir dans une équipe
- Rigueur et autonomie

Votre formation :

- Bac et /ou Niveau Bac Pro vente ou service.

Votre Rémunération et vos avantages

En intégrant Synelva, vous serez éligible au statut (convention collective) des Industries Electriques et Gazières (IEG). Vous aurez ainsi l'opportunité de cumuler les droits attachés au statut d'agent EDF et les avantages proposés par une entreprise en pleine croissance comme :

- Salaire de 24 308.83 € à 25 234.56 € brut annuel calculé sur 13 mois,
- Les avantages énergies liés au statut (tarif réduit sur votre consommation d'électricité et de gaz de ville),
- L'intéressement avec abondement de l'employeur à 100% si versement sur un PEE et PERCOL,
- La participation,
- Un PEE (Plan d'épargne entreprise),
- Un PERCOL (Plan d'épargne retraite collectif),
- Versement volontaire sur le PEE avec abondement de l'employeur,
- Les divers congés (congés payés supérieur au légal, RTT, congés parents, ...),
- Les Tickets restaurants (valeur faciale 12 euros, prise en charge employeur 7,18 euros),
- Participation au transport (forfait mobilité) supérieur à l'obligation légale de l'employeur (sous certaines conditions),
- Un Compte Epargne Temps,
- Une Caisse de retraite supplémentaire (avec participation de l'employeur à hauteur de 2%),
- Une prévoyance,
- Une mutuel complémentaire et surcomplémentaire,
- Un CE (CCAS Energies, vacances, offre culturel, chèques vacances, ...),